



Fonctionnement (Septembre 2025) de l'Amap Libertaterre !

(Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne)

Engagement de chacun et chacune :

Pour le soutien aux producteurs, les personnes s'inscrivent par période de 6 mois pour chaque produit souhaité. Le paiement en avance de livraison peut se faire en plusieurs chèques.

Qui fait quoi : Un CA conseil d'administration) composé d'amapien.nes volontaires et des producteurs ou productrices se réunit 2 ou 3 fois par semestre selon besoin pour co-gérer le fonctionnement de l'Amap, un trésorier veille aux comptes, les différentes actions sont partagées. Nous communiquons par liste de courriels.

Chaque amapien.ne fait au moins 1 permanence par semestre de 1 à 3 heures selon possibilité.

Chaque producteur ou productrice est accompagné par un.e référent.e qui veille à la bonne distribution du produit. Cet.te référent.e gère l'inscription au(x) produit(s) en recueillant les enveloppes et en créant les feuilles d'inscriptions utilisées pour l'émargement à chaque passage le mercredi. Il transmet les chèques au producteur ou à la productrice.

Distribution : Le mercredi de 17h30 à 19h30 avec présence de 2 ou 3 permanencier.es pour accompagner les producteurs.rices (installation des tables, des produits, des balances, des feuilles d'émargement en début de séance + rangement et nettoyage en fin de séance), répondre aux questions, veiller au bon déroulement de la séance, prendre les permanences à venir.

Chacun fait son panier. Il y a une feuille d'émargement à cocher pour chaque produit. Pour les légumes du jour les listes avec quantité « Grand panier » et « Petits panier » sont indiquées sur un tableau noir apporté par Anne ou Chantal. Pour les autres produits, ils sont notés sur la feuille d'émargement en face de chaque nom.

Producteurs.rices et livraisons :

- **Une livraison chaque semaine**
 - Légumes (Le Liorz - Anne et Chantal)
 - Lait et produits laitiers (Ferme Traon Bihan - Valérie et Philippe)
 - Fromage de chèvre (Plabennec - Marion)
 - Pain (Four de Babel - Marjolaine)
 - Œufs (Tony)
- **Une livraison 1 fois par mois**
 - Plantes aromatiques (Le goût des Plantes- Delphine)
- **Une livraison ponctuellement**
 - Farines (Menez Hom - Cathy)
 - Huile d'olive (Ricardo)
 - Pâtes de blé tendre (Épi en Folie)
 - Viande (Ferme des Pâturins - Anne)
 - Bière (Le Roy de pic)

Changements ou interruption du jour de distribution possible pour cause de vacances ou jour férié.

Inscriptions :

Chaque fin de semestre 2 séances d'inscription sont organisées par le CA pour le semestre suivant. Chaque personne dépose une enveloppe contenant le(s) chèques pour chaque producteur.rice. Sur chaque enveloppe il doit être précisé le(s) produit(s), la quantité, le prix, le montant total, le nom avec le tel et l'adresse de courriel pour contact en cas d'ambiguïté. Les référents produits se chargent de récupérer les enveloppes et de traiter les inscriptions à temps pour la première livraison du semestre à venir.